



**Section Départementale des
Côtes d'Armor**
Robin Maillot, secrétaire départemental

**Monsieur le Directeur Académique
des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale
8 bis rue des Champs de Pies
BP 2369
22 023 SAINT-BRIEUC**

Objet : déclinaison dans notre département des annonces ministérielles

Monsieur le Directeur Académique,

Lors du CTMEN du 13 novembre, le ministre a récemment répondu favorablement à des demandes de mesures immédiates formulées par le SE-Unsa pour contribuer à apaiser le quotidien souvent devenu intenable des directrices et directeurs d'école.

Les mesures annoncées ont pour objectif de redonner du temps à ces personnels pour accomplir les missions qui leurs sont confiées. Elles concernent les points suivants :

- Un jour de décharge de direction supplémentaire avant les vacances,
- Un moratoire des enquêtes jusqu'aux vacances.

Le ministre a également annoncé que les comités de suivi départementaux devaient se réunir avant les vacances de fin d'année.

J'ai abordé ce sujet hier en instances, j'ai l'honneur de solliciter une audience pour discuter de la mise en œuvre de ces mesures et de leur calendrier dans notre département.

Je vous prie de croire, à M. le Directeur Académique, en mon attachement au service public d'éducation.

Robin Maillot

Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22